

**UMR
DE DROIT
COMPARÉ
DE PARIS**
UNIVERSITÉ PARIS 1 - CNRS
UMR 8103



ÉCOLE DOCTORALE DE DROIT COMPARÉ
École de droit de la Sorbonne
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



UMR de droit comparé de Paris (8103)
Université Paris1-CNRS

Colloque international

Comité scientifique :

Geneviève Giudicelli-Delage, Christine Lazerges, Stefano Manacorda,
Danièle Mayer, Raphaële Parizot de l'École de droit de la Sorbonne

Le droit pénal de l'Union européenne au lendemain du Traité de Lisbonne

Jeudi 27 et Vendredi 28 janvier 2011

Lieu du colloque : Sénat, Salon Monnerville

Colloque validé au titre de la formation continue des magistrats par l'ENM
et des avocats par les Ecoles d'avocats de Paris et de Poitiers (EFB-ECOIA)

Jeudi 27 janvier 2011

9h - Accueil des participants

Jean-Claude Colliard, Président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Hélène Ruiz-Fabri, Directrice de l'École de droit de la Sorbonne et de l'UMR de droit comparé

Christine Lazerges, Directrice de l'École doctorale de droit comparé

Geneviève Giudicelli-Delage, Président de l'ARPE (Association de recherches pénales européennes)

Les principes fondamentaux

Sous la présidence de Christine Lazerges, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne
(Université Paris 1)

9h30 - Introduction générale

Geneviève Giudicelli-Delage, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne
(Université Paris 1)

10h - Le principe de subsidiarité

Intervenant : Michel Van de Kerchove, Recteur honoraire des facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles

Discutant : Xavier Pin, Professeur à l'Université Lyon 3

10h45 - Les principes de nécessité et de proportionnalité

Intervenant : Carlo Sotis, Professeur à l'Université de Macerata

Discutant : Pascal Beauvais, Professeur à l'Université de Poitiers

Pause

11h30 - Le principe de légalité

Intervenant : Helmut Satzger, Professeur à l'Université Ludwig-Maximilian de Munich

Discutant : Bertrand de Lamy, Professeur à l'Université de Toulouse 1 Capitole

12h15 - Débat

Jeudi 27 janvier 2011

Le champ normatif : domaines et méthodes

Sous la présidence de Danièle Mayer, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne
(Université Paris 1)

14h30 - *L'harmonisation autonome*

Intervenant : Luis Arroyo Zapatero, Professeur à l'Université de Castilla-La Mancha
Discutantes : Eliette Rubi Cavagna, Maître de conférences à l'Université de Saint-Etienne
Julie Alix, Maître de conférences à l'Université du Maine

15h20 - *L'harmonisation accessoire*

Intervenant : Alessandro Bernardi, Professeur à l'Université de Ferrare
Discutantes : Juliette Tricot, Docteur en droit, Secrétaire générale-adjointe de l'ARPE
Emmanuelle Gindre, Docteur en droit, chargée d'enseignement à l'Université
de Polynésie française

Pause

16h30 - *La reconnaissance mutuelle*

Intervenant : Michel Massé, Professeur à l'Université de Poitiers
Discutants : David Chilstein, Professeur à l'Université d'Artois
Laurent Desessard, Maître de conférences à l'Université de Poitiers

17h20 - *Le parquet européen*

Intervenants : Peter-Jozsef Csonka, Coordinateur JAI Présidence hongroise de l'Union
européenne
Jean-Paul Jean, Magistrat, Professeur associé à l'Université de Poitiers
Vincent Asselineau, Avocat au Barreau de Paris

18h -Débat

18h30 – Assemblée générale de l'ARPE

20h – Dîner des conférenciers

Appartement Décanal, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
12 place du Panthéon, 75005 Paris

Vendredi 28 janvier 2011

Les interactions jurisprudentielles

Sous la présidence de Guy Canivet, membre du Conseil constitutionnel,
ancien Premier Président de la Cour de cassation

9h30 - Cour de justice et juridictions constitutionnelles

Intervenant : Stefano Manacorda, Professeur associé aux Universités de Paris 1 et Naples 2,
Vice-président de l'ARPE

Discutante : Laurence Burgogue-Larsen, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne
(Université Paris 1)

10h15 - Cour de justice et juridictions pénales internes

Intervenante : Bernadette Aubert, Maître de conférences à l'Université de Poitiers

Discutante : Raphaële Parizot, Maître de conférences à l'École de droit de la Sorbonne
(Université Paris 1), Vice-présidente de l'ARPE

Pause

11h15 - Cour de justice et Cour européenne des droits de l'homme

Intervenants : Jean-Claude Bonichot, Juge à la Cour de justice de l'Union européenne
Jean-Pierre Marguénaud, Professeur à l'Université de Limoges

12h - Synthèse : Guy Canivet, membre du Conseil constitutionnel

Conclusion des travaux : Robert Badinter, Sénateur, ancien Président du Conseil
Constitutionnel, ancien garde des Sceaux

Inscription obligatoire avant le 15 janvier (places limitées) auprès du secrétariat de l'École
doctorale de droit comparé de Paris (eddc@univ-paris1.fr), Centre Malher, 9 rue Malher,
75004 Paris, 01 44 78 33 70

Lieu du colloque : Sénat, Palais du Luxembourg, Salon Monnerville, 15 rue de Vaugirard,
75006 Paris (se munir d'une pièce d'identité)